



Affaire suivie par Madame ALLARD-JACQUIN
Tél : 04.92.03.46.02

IMPORTANT ELECTIONS

NOTE D'INFORMATION N°4

**ELECTIONS
AUX COMMISSIONS PARITAIRES LOCALES ET
DEPARTEMENTALES
ET
AU COMITE TECHNIQUE D'ETABLISSEMENT
DU 20 OCTOBRE 2011**

DEMANDES D'INSCRIPTION OU DE RADIATION DES LISTES ELECTORALES

Toutes les demandes d'inscription ou de radiation peuvent être présentées entre le 20 août 2011 et le 29 août 2011 inclus auprès de la Direction des Relations Humaines. A l'expiration de ce délai, le Directeur affiche dans les 48 heures (31 août) les modifications apportées à la liste électorale.

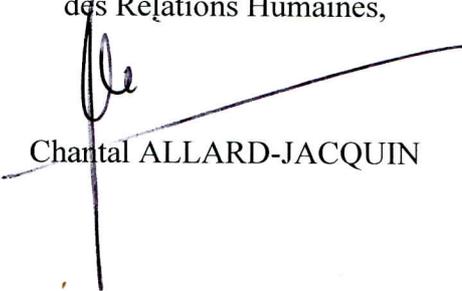
MODIFICATIONS DES LISTES ELECTORALES

Entre le 1er septembre 2011 et le 5 septembre 2011, il sera possible de porter des réclamations auprès de la Direction des Relations Humaines, sur les rectifications affichées au 31 août au plus tard.

CLOTURE DES LISTES ELECTORALES LE 6 SEPTEMBRE 2011 A MINUIT

Aucune révision de ces listes ne sera admise au-delà de cette date, sauf sur décision du Directeur Général, si une modification de la situation de l'agent, postérieure à cette clôture et prenant effet au plus tard la veille du scrutin, entraîne l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur.

Le Directeur
des Relations Humaines,


Chantal ALLARD-JACQUIN